

# Ville d'Allauch



CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil municipal du 27 mai : des délibérations adoptées à l'unanimité

Monsieur le Maire a réuni à nouveau le Conseil municipal, hier soir, dans la salle François-Mitterrand (sans public en raison de la situation sanitaire). Les délibérations examinées ont fait l'objet d'un large consensus.

*Publié le 28 mai 2021*

La municipalité s'est notamment engagée sur les délibérations suivantes :

- Gratuité de l'occupation du domaine public pour les terrasses des cafés, bars, restaurants et autres commerces pour toute l'année 2021
- Prolongation exceptionnelle de l'opération « Sauve ton Resto » avec le Chalet de la Gastronomie jusqu'au 9 juin 2021
- Lancement d'un jeu-concours pour faire gagner des places du 7 au 15 juin pour les spectacles culturels des « Estivales 2021 »
- Création d'une Maison France Services : convention de partenariat entre la Ville d'Allauch et la Ville de Plan-de-Cuques
- Mise en place d'un plan anti-cambriolage et adhésion au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires »
- Acquisition de deux 4x4 de liaison pour la surveillance des massifs forestiers
- Conventions de sponsoring dans le cadre de l'Allaudienne à Pétanque qui aura lieu les 16 et 17 juin 2021

Ce Conseil municipal a débuté par une minute de silence en hommage à Rafaël, jeune allaudien de 11 ans qui a tragiquement perdu la vie des suites d'un accident non loin de son domicile, à Pié d'Autry, le vendredi 21 mai.

&gt;

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :  
8h30 > 12h30 - 14h > 18h  
Vendredi :  
8h30 > 12h - 14h > 17h30  
Samedi :  
8h30 > 12h